

L'emploi salarié lié au tourisme en Franche-Comté

L'EMPLOI SALARIÉ LIÉ AU TOURISME EN FRANCHE-COMTÉ

Le tourisme est une activité économique à part entière qui génère des retombées financières importantes sur l'ensemble du territoire régional. Il touche de nombreux secteurs de l'économie, de la banque aux commerces de biens durables en passant par la boulangerie, etc.

Les collectivités territoriales, et notamment le Conseil Régional, investissent des sommes importantes dans le domaine du développement touristique, mais également dans le domaine de la formation professionnelle.

La connaissance précise du phénomène touristique passe par une palette d'indicateurs aussi variés que l'offre d'hébergement et d'activités de loisirs, la fréquentation par les clientèles françaises et étrangères, les dépenses des touristes, l'investissement et l'emploi. Prenant appui sur ces constats, le Comité Régional du Tourisme a confié à l'INSEE une étude sur le dénombrement et sur la caractérisation des emplois salariés liés à la fréquentation touristique en Franche-Comté. Ainsi, le CRT, le Conseil Régional et la DRT ont souhaité, par la réalisation de cette photographie de l'emploi salarié lié au tourisme, se mettre en capacité de réfléchir et d'orienter les politiques de développement touristique et de formation professionnelle qui seront déployées dans les années à venir.

Outre ces objectifs, la mise à jour de cette étude déjà réalisée en 2001 et 2004, permet de repositionner la région non seulement par rapport aux destinations concurrentes, mais également par rapport aux autres secteurs de l'économie régionale.

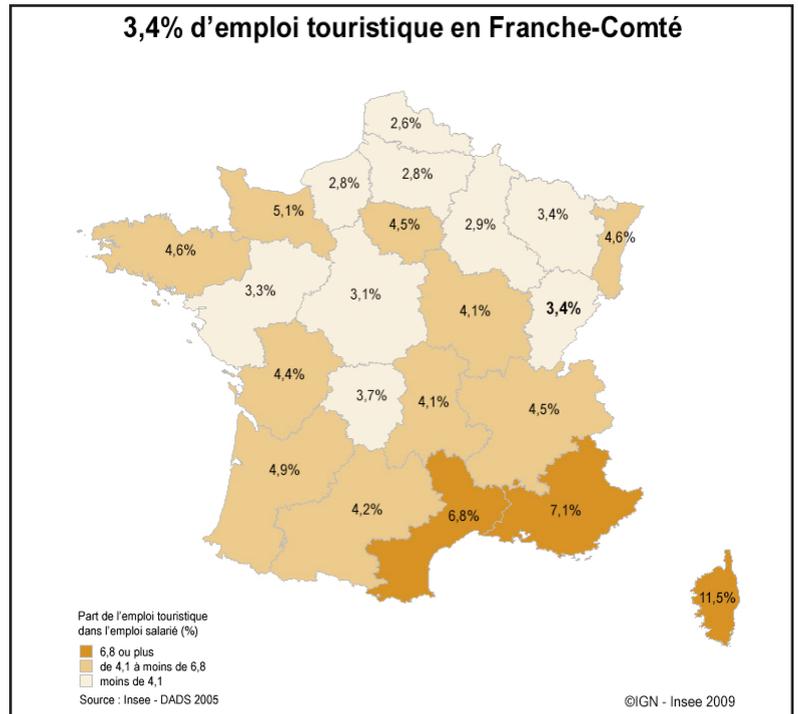
Franche-Comté : 16 100 emplois liés au tourisme pendant la haute saison

En 2005, 3,4% des salariés francs-comtois travaillent dans le tourisme. Leur nombre passe de 11 300 durant la basse saison à 16 100 en juillet-août. Ils sont plus nombreux en zone urbaine, mais le pic d'été est plus marqué dans le sud de la Franche-Comté, grâce à l'activité des campings. Les salariés du tourisme sont plus jeunes, plus souvent des femmes, et perçoivent une rémunération horaire plus faible que la moyenne franc-comtoise. La différence de salaire entre hommes et femmes est quatre fois plus faible dans le tourisme que dans l'ensemble de l'économie régionale.

En 2005, 12 700 salariés en moyenne travaillent dans les activités touristiques en Franche-Comté. Ils représentent 3,4% de l'emploi salarié franc-comtois, contre 4,4% en France métropolitaine.

La Franche-Comté se situe ainsi en 15^e position parmi les régions métropolitaines, entre le Limousin et la Lorraine. La part de l'emploi touristique varie entre 2,6% des emplois en Nord-Pas-de-Calais et 11,5% en Corse. En tête du classement figurent également les régions du littoral et du massif alpin.

La Franche-Comté possède quant à elle un important potentiel touristique : elle est la deuxième région française la plus boisée, sa surface forestière représentant 44% de son territoire. Elle est également marquée par un relief contrasté, de



La consommation touristique en Franche-Comté

Les dépenses annuelles des touristes en Franche-Comté s'élèvent à 710,7 millions d'euros, dont 464,8 millions d'euros en été.

La capacité d'accueil régionale est de 260 000 personnes dont environ 80 000 dans les hébergements marchands, qui ont comptabilisé environ 5,5 millions de nuitées en 2005. L'hôtellerie est l'hébergement le plus prisé avec 2 122 000 nuitées (dont 357 000 nuitées étrangères), devant le camping avec 1 185 000 nuitées (dont 706 000 nuitées étrangères). Viennent ensuite les hébergements collectifs et les locations de meublés de tourisme. Les principales clientèles étrangères sont hollandaises, allemandes, britanniques, suisses et belges. Les touristes hollandais fréquentent davantage les campings que les autres.

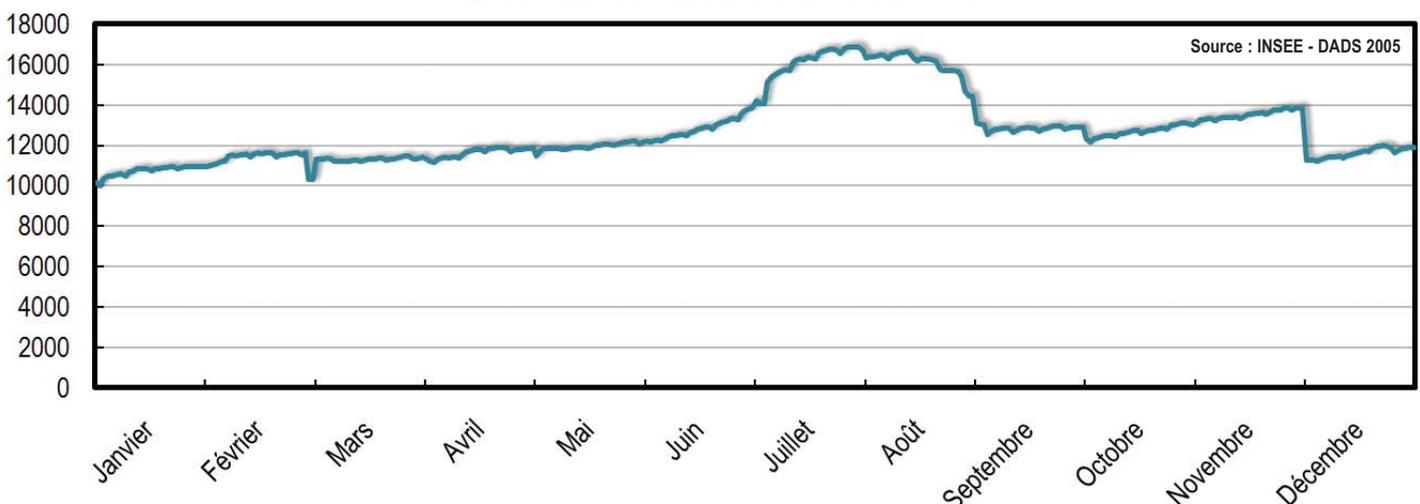
La Franche-Comté représente 1,9% des séjours des français en métropole, et 1,7% des nuitées en 2005 et se classe au 16^{ème} rang des régions françaises. Les touristes qui séjournent dans la région habitent principalement en Île-de-France et dans les régions limitrophes à la Franche-Comté.

moyennes montagnes et de plaines, sillonné par 7 000 km de sentiers pédestres et 3 000 km de sentiers VTT. De plus, la Franche-Comté dispose du plus grand domaine de ski de fond d'Europe.

Cependant, le tourisme en Franche-Comté a un poids assez faible, lié à l'importance des communes rurales¹ dans la région (trois communes sur quatre). Dans

¹ : Selon la définition des espaces touristiques nationaux, voir encadré

Davantage de salariés en été
Effectifs salariés liés au tourisme en Franche-Comté



celles-ci la part de l'emploi touristique est relativement faible (2,8%). La part d'emploi touristique est à l'inverse plus élevée en montagne (5,4%), et notamment dans le massif du Jura (6,3%).

Un emploi touristique concentré dans les commerces, la restauration et l'hôtellerie

Dans la région, plus de 3 400 emplois touristiques dépendent des activités d'hébergement, 3 300 des commerces et 2 600 de la restauration. Les activités d'hébergement et de restauration regroupent ainsi 48% des effectifs salariés liés au tourisme, contre 57% au niveau métropolitain. De nombreux établissements franc-comtois, de petite taille, n'emploient en effet aucun salarié.

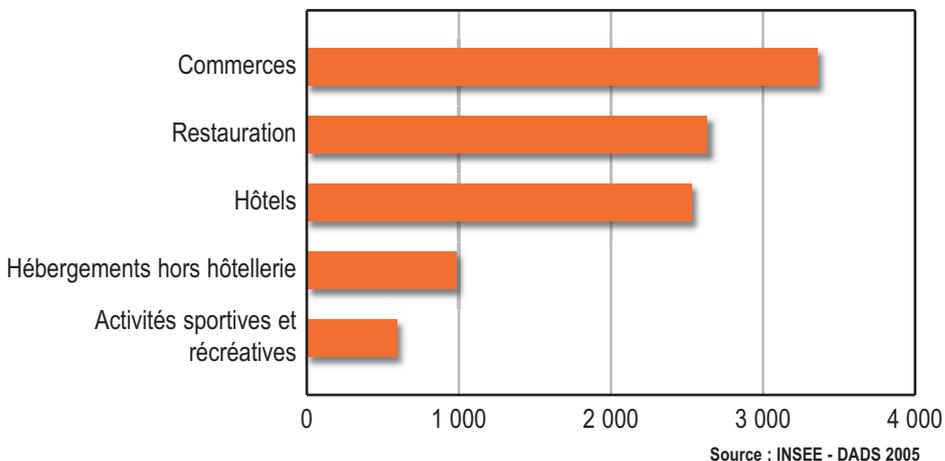
Le nombre de salariés du tourisme varie fortement au cours de l'année.

Les espaces touristiques nationaux

La direction du Tourisme et l'Insee répartissent la France métropolitaine en quatre catégories : rural (28 872 communes), montagne (4 296), urbain (2 346) et littoral (1 036). Les 1 786 communes franc-comtoises se répartissent ainsi en 65 communes urbaines, 419 communes de montagne et 1 302 communes rurales.

Un emploi sur quatre dans les commerces

Effectifs salariés des principales activités liées au tourisme en Franche-Comté, moyenne annuelle



Durant les mois de juillet et août, les activités touristiques emploient 3 400 salariés supplémentaires. L'effectif maximum d'emplois touristiques est donc de 16 100. Les activités de sports d'hiver génèrent également une hausse de l'emploi par rapport à la moyenne annuelle, essentiellement dans les activités d'hébergement hors hôtellerie (gîtes ruraux et hébergements collectifs notamment).

En montagne, une forte activité dans les hébergements hors hôtellerie

Dans la zone de montagne, qui intègre une partie des massifs du Jura et des Vosges, la part de l'emploi tou-

ristique représente 5,4%. L'emploi touristique se concentre surtout dans les hébergements et la restauration. Ces activités regroupent 60% de l'emploi touristique, soit 12 points de plus que dans l'ensemble de la région. Les commerces représentent quant à eux 20% de l'emploi touristique.

Dans les communes de stations de montagne, jusqu'à 20% des salariés travaillent dans les activités touristiques au plus fort de la saison d'hiver. C'est toutefois moins marqué que dans les Alpes, où jusqu'à 40% des emplois sont liés au tourisme.

Au total, le pic d'activité de l'été apporte 900 salariés supplémentaires. Les mois de février et mars apportent quant à eux 200 salariés de plus. Ces derniers sont concentrés dans les hébergements hors hôtellerie. On n'observe en revanche aucune activité supplémentaire durant les mois d'hiver en zones urbaines et rurales. De nombreux hébergements ferment pour leurs congés annuels à cette période.

La moitié des salariés du tourisme en zone urbaine

	Effectifs	Part dans l'emploi touristique régional (%)	Part dans l'emploi salarié de la zone (%)
Montagne	3 110	24,5	5,4
Rural	3 180	25,0	2,8
Urbain	6 720	52,9	3,2

Source : INSEE - DADS 2005

Rural : une forte progression de l'emploi salarié en été dans le sud de la Franche-Comté

En zone rurale, la part du tourisme dans l'emploi salarié s'élève à 2,8%, ce qui est plus faible que la moyenne régionale. L'activité est cependant beaucoup plus importante en été, avec un nombre d'emplois multiplié par deux par rapport à la moyenne annuelle dans les hébergements hors hôtellerie. Ceci s'explique par le poids important des campings en zones rurales, ouverts sur une période qui s'étend de mi-avril à mi-septembre.

L'effet positif de la canicule en 2003 sur l'emploi touristique

Entre 2003 et 2005, les effectifs d'emplois salariés liés au tourisme passent de 13 300 à 12 700 en Franche-Comté. Cependant cette baisse est à relativiser, le tourisme franc-comtois ayant bénéficié en 2003 de la canicule observée entre juin et août. Les campings ont ainsi gagné cette année là 11,7% de fréquentation par rapport à l'année précédente, et jusqu'à 46% de nuitées supplémentaires au mois de juin. Sur l'ensemble de la saison, la clientèle française a également été plus importante, délaissant les destinations lointaines pour des zones réputées plus fraîches. Les départs des français vers l'étranger ont été également réduits en 2003, en raison des tensions internationales (guerre en Irak notamment), et de l'épidémie de SRAS².

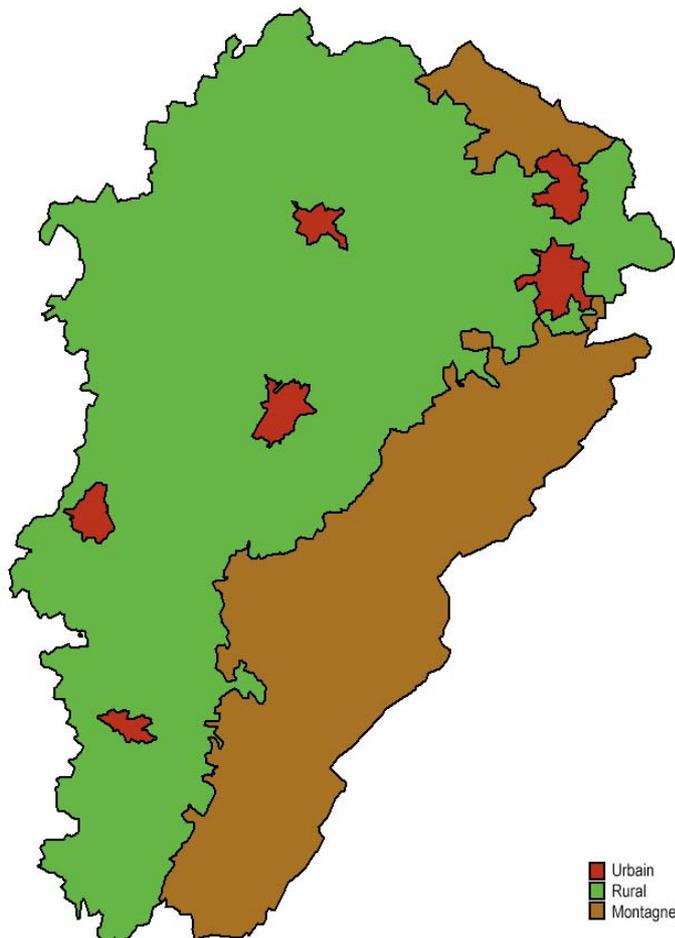
2 : Syndrome respiratoire aigu sévère. L'épidémie mondiale de 2003 a touché 6 900 personnes et causé la mort de 500 d'entre elles.

En été, les activités sportives et récréatives en milieu rural doublent également leurs effectifs alors qu'elles perdent des emplois dans les zones urbaines et monta-

gneuses. L'été apporte 50% d'emplois supplémentaires dans les commerces et 30% en plus dans la restauration.

Ce pic estival est surtout marqué dans les communes rurales du Jura. La part des emplois touristiques y atteint 4,5%, avec une hausse de l'emploi de 64% entre l'hiver et l'été. Les communes autour de Besançon et Dole ont la plus faible part d'emploi touristique avec 2,5%. Cependant, ce sont les communes qui ont connu la plus forte progression depuis 2003, puisque leur part d'emploi touristique était alors de 1,1%.

Espaces touristiques nationaux



©IGN - Insee 2009

En zone urbaine, un niveau d'emploi élevé toute l'année

Les zones urbaines regroupent les agglomérations de Besançon, Dole, Vesoul, Montbéliard, Belfort et Lons-le-Saunier. Elles comptent 52% des salariés du tourisme, soit 6 700 emplois. Cependant, ces zones étant également des pôles d'emplois industriels et de services, le tourisme ne représente que 3,2% de l'emploi salarié.

L'effet de l'été est peu marqué : l'activité reste importante tout au long de l'année. Le pic estival est essentiellement dû aux commerces (2 500 emplois supplémentaires par rapport à la moyenne annuelle).

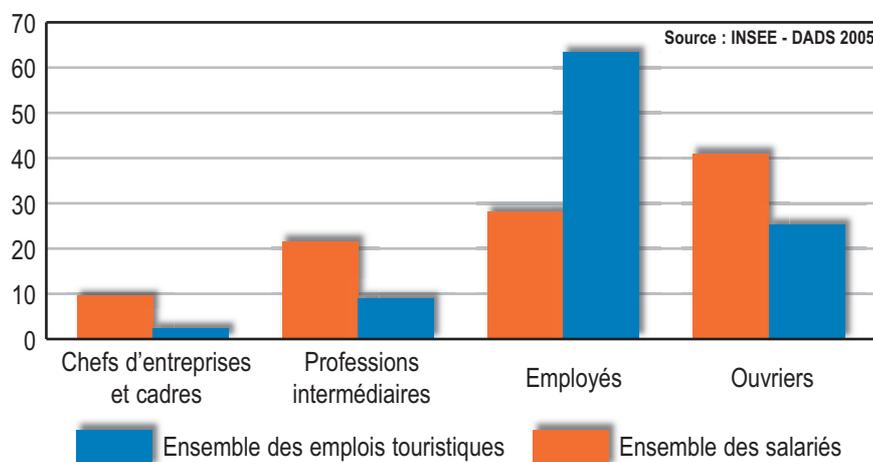
Deux fois plus d'employés dans le tourisme

Plus de 63% des emplois touristiques sont des postes d'employés, contre 30% pour l'ensemble des secteurs d'activité de la région. En revanche, seulement un quart des emplois liés au tourisme sont occupés par des ouvriers, alors qu'ils sont 40% tous secteurs confondus. Les professions intermédiaires et les cadres et chefs d'entreprises salariés sont également très peu représentés dans les activités touristiques.

Par ailleurs, la proportion d'emploi à temps complet est plus faible dans les activités dépendant du tourisme qu'en moyenne dans la région (respectivement 66% et 77%). Ce constat est identique au niveau départemental. Il est toutefois moins marqué dans le Jura : 72% des emplois liés au tourisme sont à temps complet contre 76% dans l'ensemble des secteurs.

Les salariés de moins de 26 ans sont deux fois plus présents dans les emplois touristiques que dans l'ensemble des activités. Ils représentent en effet plus de 40% des salariés liés au tourisme. À l'inverse, les plus de 45 ans sont presque deux fois moins nombreux. Les emplois touristiques sont davantage occupés par des femmes. Elles représentent 58% des emplois touristiques, alors qu'elles ne

D'avantage d'employés dans les activités touristiques
Emplois salariés par catégorie socio-professionnelle en Franche-Comté (%)



L'analyse toutes choses égales par ailleurs

Les facteurs socioéconomiques qui déterminent le salaire (le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur d'activité et la région de travail) ne sont pas indépendants les uns des autres.

Les modèles économétriques tiennent compte des interactions qui peuvent exister entre les différents facteurs. Ils isolent chacun de ces effets afin d'estimer l'impact de chacun d'entre eux sur le salaire. Cela permet une analyse « toutes choses égales par ailleurs » qui mesure l'effet spécifique de chaque facteur sur le salaire horaire.

sont que 45% dans l'ensemble des activités.

Des écarts de salaire plus réduits dans le tourisme

Les salaires sont plus faibles dans le tourisme. En effet, le

salaire horaire brut moyen est de 9,6 € dans le tourisme contre 13,7 € dans l'ensemble des activités.

Comme pour l'ensemble des salariés, les femmes perçoivent un salaire horaire plus faible que les hommes. Elles sont en effet moins nombreuses parmi les cadres et chefs d'entreprises, mieux rémunérés. Cependant, à caractéristiques équivalentes³, l'écart hommes-femmes se réduit. Le salaire horaire brut des femmes est inférieur de 0,5 € à celui des hommes. L'écart en défaveur des femmes est de 2 € toutes activités confondues.

Les salaires augmentent avec l'âge, mais là encore la différence est moins marquée dans le tourisme : 2,8 € d'écart entre les moins de 26 ans et les plus de 55 ans, alors que la différence est de 4,7 € dans l'ensemble des activités.

D'avantage de jeunes dans le tourisme

	Salariés du tourisme	Ensemble des salariés
Sexe (en%)		
Homme	42	55
Femme	58	45
Age (en %)		
Moins de 26 ans	41	18
26 à 35 ans	22	24
36 à 45 ans	19	26
46 à 55 ans	13	24
Plus de 55 ans	5	8
Salaire brut horaire (en euros)		
Homme	10,0	15,0
Femme	9,3	12,1

Source : INSEE - DADS 2005

3 : Cf encadré « l'analyse toutes choses égales par ailleurs »

MÉTHODOLOGIE

Le tourisme correspond à un déplacement géographique de la consommation de certaines personnes, depuis le lieu de leur résidence principale vers le lieu où elles ont décidé de passer au moins une nuit pour un motif de loisirs, de santé ou professionnel. Traditionnellement, l'emploi touristique est suivi à travers les activités dites « caractéristiques du tourisme ». Selon la définition de l'Organisation mondiale du tourisme, il s'agit des activités « dont une partie de l'output principal est constituée de produits qui, dans la plupart des pays, cesseraient d'exister en quantité significative en l'absence de tourisme ». Les principales activités sont l'hôtellerie et les autres formes d'hébergement, la restauration et les cafés, les téléphériques et remontées mécaniques, les agences de voyages et le transport de voyageurs. Cette définition, utilisée par la Direction du tourisme pour l'élaboration des comptes du Tourisme, permet les comparaisons internationales et le suivi conjoncturel.

La nouvelle méthode d'estimation des emplois salariés liés au tourisme, mise au point par l'Insee, repose sur un principe différent. **Elle n'est pas comparable avec celle qui avait été utilisée en 2001 et 2004.** Afin de mieux rendre compte des impacts territoriaux, un établissement peut être qualifié de « touristique », et son emploi alors comptabilisé en « touristique », en fonction du caractère plus ou moins touristique de son activité et du niveau d'équipement touristique de la commune. En fonction de ces deux critères (activité et localisation de l'établissement), des règles de décision permettent de déterminer quelle part de l'emploi de l'établissement (de tout l'emploi à aucun emploi) sera considérée comme liée au tourisme (cf. tableau). Pour permettre des comparaisons géographiques pertinentes, les activités en lien avec le tourisme mais pas avec la fréquentation touristique du territoire analysé sont exclues (agences de voyages pour des séjours à l'étranger ou fabrication de caravanes par exemple). Par ailleurs, les emplois induits ne sont pas comptabilisés dans cette évaluation. Ainsi, l'ouverture d'un commerce de détail saisonnier est prise en compte mais ce dernier « induit » des emplois dans le commerce de gros qui, eux, ne sont pas retenus. Les emplois liés à la consommation tirée des revenus des employés de ce commerce ne sont également pas pris en compte.

de ce commerce ne sont également pas pris en compte.

Type de commune Type d'activité	Bien équipée pour le tourisme	Moyennement équipée pour le tourisme	Peu équipée pour le tourisme
100% touristique (ex : Hôtellerie)	Tout l'emploi	Tout l'emploi	Tout l'emploi
Fortement touristique (ex : Restauration)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Aucun emploi
Moyennement touristique (ex : Activités sportives et récréatives)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier	Aucun emploi
Faiblement touristique (ex : Commerce de détail habillement)	Emploi saisonnier	Aucun emploi	Aucun emploi
Non touristique (ex : Industrie)	Aucun emploi	Aucun emploi	Aucun emploi

La méthode repose sur l'exploitation des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) de 2005. Elles couvrent toutes les catégories de salariés, pour tous les établissements et pour toutes les activités économiques à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des services de l'État. Le fichier DADS permet de connaître le niveau de l'emploi salarié par activité pour chaque jour de l'année. Les caractéristiques des salariés par genre, âge et type d'emploi sont celles de ceux employés dans les activités 100% et fortement touristiques.

Pour en savoir plus

- Bilan d'activité du tourisme en Franche-Comté - 2005, Observatoire Régional du Tourisme de Franche-Comté, juin 2006, disponible sur http://observatoire.franche-comte.org/editions/detail_etude.asp?num=210
- Bilan de l'année touristique 2005, Direction du Tourisme, 2006, disponible sur http://www.tourisme.gouv.fr/fr/z2/stat/bilans/bilan_2005.jsp
- C. GUICHARD, P. PERRON, F. LAROCHE, L'emploi salarié lié au tourisme en Franche-Comté - 2003, Insee de Franche-Comté et Comité Régional du Tourisme de Franche-Comté, Insee l'Essentiel, mars 2007, n°97, disponible sur http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=16&ref_id=11103
- P. PERRON, L'emploi salarié lié au tourisme en Franche-Comté - Évolution de 1998 à 2001, Insee de Franche-Comté et Comité Régional du Tourisme de Franche-Comté, Insee l'Essentiel, août 2005, n°80, disponible sur http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=16&ref_id=9376
- L'emploi salarié lié au tourisme en Franche-Comté - 1998, Insee de Franche-Comté et Comité Régional du Tourisme de Franche-Comté, Insee l'Essentiel, juillet 2001, n°44, disponible sur http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=16&ref_id=4594
- L. BOUILLON, L. BRIOT, F. BRULEY et al., L'Année économique et sociale en Franche-Comté 2007, 7e éd., INSEE Franche-Comté, Les Dossiers, juin 2008, n°20.
- Notes de conjoncture régionale de l'Insee : <http://www.insee.fr/fr/regions/f-comte/default.asp?page=conjoncture/conjoncture.htm>
- Schéma Régional de Développement du Tourisme, Conseil Régional de Franche-Comté, 2006, disponible sur <http://www.franche-comte.fr/fr/le-conseil-regional/les-grands-projets/srdt-tourisme/>

Comité Régional du Tourisme de Franche-Comté - 4, rue Gabriel Plançon - 25044 BESANÇON Cedex
Tél : 03 81 25 08 08 - Fax 03 81 83 35 82 - www.franche-comte.org - <http://observatoire.franche-comte.org>

INSEE Franche-Comté - 8 rue Louis Garnier - BP 1997 25020 BESANÇON Cedex

Tél : 03 81 41 61 61 - Fax : 03 81 41 61 99 - www.insee.fr

Directeur de la publication : Didier Blaizeau - **Rédacteur en chef** : François-Xavier DUSSUD

Rédaction : Jean-Claude ARBAUT - Frédéric LAROCHE - **Mise en page** : Frédéric Laroche

ISSN : 1248-2544 © INSEE 2009 - dépôt légal : juillet 2009